

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice : 19**
Présents : 15
Votants : 16

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 26 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal sous la présidence de M. BERTHOMIER, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Mme Evelyne PARENT est désignée et accepte cette fonction.

PRESENTS : C. BERTHOMIER, EV. PARENT, T. MEROT, N. FAVRE, D. MORAIN, C. ALLERA, N. MOLLARD, P. GUILLON, J. BON BETEMPS-PETIT, EL. PARENT, F. VINIT, B. GAUTHIER, A. VINCENT, MJ. DUMAS, D. COUSTEIX

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

V. SANZO ayant donné procuration à L. COUSTEIX

ABSENTS EXCUSES : B. WEILAND, L. DECROIX, G. PETIT

DELIBERATION N° 2025-16
OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

Vu l'article 2122-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Sous la présidence de Madame Evelyne PARENT, 1^{ère} adjoint au Maire de la commune de Saint Jean d'Arvey et après avoir entendu son exposé,

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section d'exploitation			
Réalisation de l'exercice 2024	97 153.82	113 274.7	16 120.88
Report de l'exercice antérieur (002)		0	
Résultat de clôture 2024 - exploitation			16120.88
Section d'investissement			
Réalisation de l'exercice 2024	0	3 1314.94	31 314.94
Report de l'exercice antérieur (001)	6 269.12		
Résultat de clôture 2024 - Investissement			25 045.82
Résultat de clôture			
Reste à réaliser investissement en 2024	15 900	0	-15900
Résultat cumulé en exploitation	97 153.82	113 274.7	16 120.88
Résultat cumulé en investissement	22 169.12	31 314.94	9145.82
Résultat de clôture global 2024	119 322.94	144 589.64	25 266.7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe du réseau de chaleur qui retrace la gestion de Monsieur le Maire pour l'année 2024 et qui se résume ainsi :

Monsieur GAUTHIER, s'abstenant (1)

La délibération est adoptée à l'unanimité par 15 voix pour, 0 contre, 1 abstention.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme

Le maire,
Christian BERTHOMIER

Le-la secrétaire de séance
Monsieur / Madame